

Le bloc de l'Ours

Créée à la suite de l'entrée en guerre de l'Allemagne contre l'U.R.S.S., la Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme développe une propagande intense pour son recrutement, son financement et ses œuvres sociales. Elle compte parmi ses cadres un ancien négociant en timbres-poste, M. Bachelet, commandant d'infanterie de réserve et, bien sûr, fin connaisseur du commerce philatélique.

Ses initiatives vont donner bien du fil à retordre à la poste de Vichy, mais aussi à Théodore Champion, rédacteur du catalogue Yvert et Tellier. C'est cette histoire, en grande partie inédite, qui est contée ici.



Naissance de la L.V.F.

Tout commence le 22 juin 1941, au théâtre municipal de Villeurbanne où 1.200 délégués du Mouvement populaire français (émanation en zone libre du Parti populaire français) attendent impatiemment l'intervention de leur chef Jacques Doriot en scandant « à Moscou ! à Moscou ! à Moscou ! ».

En effet, ce jour-là à 3h15 du matin, 190 divisions allemandes dont 18 blindées ont attaqué l'U.R.S.S. Les collaborateurs qui, depuis l'été 1940, ne parviennent à influencer ni la politique des Allemands en zone occupée ni celle du Maréchal Pétain en zone libre pensent avoir trouvé le grand engagement qu'ils cherchaient. Doriot salue la date de l'entrée en guerre de l'Allemagne contre l'U.R.S.S. « comme le navigateur qui, après la nuit de tempête, salue l'aube ». Ému jusqu'aux larmes il dit que « désormais cette guerre est notre guerre. Elle est la suite logique du combat que nous avons commencé à Saint-Denis, il y a cinq ans jour pour jour. Cette guerre, notre guerre, nous allons la faire totalement jusqu'à la victoire ». « Le Grand Jacques » comme l'appellent familièrement ses militants, annonce d'emblée la création d'une légion des volontaires français contre le bolchevisme. À Paris, furieux d'avoir été devancés par Doriot, les autres chefs de la collaboration annoncent le 23 juin leur participation à la constitution de la L.V.F. Doriot, poussant son avantage, annonce le 28 juin en meeting à Marseille son intention de s'y engager. Il tient parole et part pour le front de l'Est comme adjudant-chef le 3 septembre 1941. Le P.P.F. salue son départ en diffusant des tracts comme « Un déserteur : Thorez ! Un combattant : Doriot ».

La L.V.F. est constituée en association loi de 1901 et ses soldats seront pris en charge et rémunérés par l'Allemagne tandis qu'à Vichy on se méfie et Darlan annonce que le Gouvernement Français regrette de ne pouvoir, faute de moyens, aider à combattre le Bolchevisme.

Les statuts de la L.V.F., qui comportent 13 articles, sont déposés.

En voici les 6 premiers :

Article premier. – Il est constitué, avec l'approbation du Chef de l'Etat Français et du Führer Chancelier du Reich, une Légion de Volontaires Français pour participer à la lutte contre le Bolchevisme.

Article 2. – Cette Légion, organisée en unités militaires, est appelée à être engagée contre la Russie bolchevique en un point quelconque du front de combat.

Article 3. – Ces unités ; petites et grandes, seront encadrées par des officiers volontaires Français et placées sous un commandement Français auquel elles devront obéissance complète.

Article 4. – Les grandes unités françaises constituées seront placées sous les ordres du commandement des forces alliées combattant contre l'U.R.S.S.

Article 5. – Les unités constituées comprendront des troupes et services de toutes armes.

Article 6. – Tout Français, de souche arienne, ayant accompli son service militaire, peut être accepté parmi les volontaires Français contre le Bolchevisme.

Dès le 4 juillet 1941 les chefs des mouvements collaborationnistes se précipitent à l'ambassade d'Allemagne et décident la création d'un « Comité central de la Ligue des Volontaires Français contre le bolchevisme ». L'Ambassadeur allemand à Paris Otto Abetz est enchanté de cette initiative et accepte de patronner une opération qui ne peut qu'accélérer le rapprochement franco-allemand tel qu'il le conçoit, c'est-à-dire sous l'égide de l'Allemagne.

Le ministre des Affaires étrangères allemand Von Ribbentrop donne sa caution mais il omet de préciser qu'Hitler, qui veut que la France reste dans le camp des vaincus, a précisé que la création de la L.V.F. ne doit entraîner pour Berlin aucune obligation envers le Gouvernement Français et que les effectifs ne pourraient pas dépasser 15.000 hommes.



Une affiche de recrutement dans le style mobilisation de 1914 ou 1939.



Manifeste publié dans Le Matin du 10 octobre 1941. De gauche à droite : Costantini (Ligue française), Déat (RNP), Deloncle (MSR) et Doriot (PPF). En fait les dirigeants collaborationnistes, après une unité de circonstance lors de la création de la L.V.F., ne parviendront jamais à s'entendre.



Tracts de la LV.F. invoquant le soutien du maréchal Pétain.

● ● ● Pour élargir le recrutement de la L.V.F. il est indispensable de recueillir le soutien du maréchal Pétain, mais ce dernier, craignant que cette aventure ne l'entraîne trop loin aux côtés de l'Allemagne, se montre très réticent. Harcelé par Fernand de Brinon, il finit par écrire une lettre en novembre 1941, adressée au colonel Labonne, commandant de la L.V.F. Il y déclare notamment : « A la veille de vos prochains combats, je suis heureux de savoir que vous détenez une part de notre honneur militaire. « ... » En participant à la croisade dont l'Allemagne a pris la tête, acquérant ainsi de justes titres à la reconnaissance du monde, vous contribuez à écarter de nous le péril bolchevik. C'est votre pays que vous protégez ainsi, en sauvant également l'espoir d'une Europe réconciliée ». Bien entendu Fernand de Brinon se charge de diffuser aussi largement que possible le message du maréchal Pétain qu'il a eu tant de mal à obtenir.

Si le grand thème de la défense de la civilisation chrétienne contre la barbarie communiste fédère les promoteurs de la Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme, ceux-ci ne sont pas dénués d'arrière pensées : les chefs collaborationnistes y voient la possibilité de renforcer leur audience auprès des Allemands et de former une force politico-

militaire qui permettra, le moment venu, de remplacer le gouvernement de Vichy par un régime authentiquement fasciste. Cela est particulièrement net chez Doriot qui se heurtera jusqu'à la Libération à l'obstacle infranchissable que constitue Pierre Laval.

Chaque mouvement collaborationniste pratique la surenchère en promettant qui 20.000 hommes, qui 8.000 hommes. Des locaux parisiens sont fournis par Otto Abetz : ce sera l'ancienne agence de tourisme soviétique « Intourist » située 12 rue Auber, près de l'Opéra et évacuée par ses occupants après l'attaque de l'U.R.S.S. par l'Allemagne le 22 juin. Pour le recrutement ce sera la caserne Borgnis-Desbordes à Versailles. Le siège de la L.V.F. est au 19 rue Saint-Georges dans le 9^{ème} arrondissement (c'est là, comme on le verra plus loin, que seront planifiées les émissions philatéliques).

Le Comité central de la L.V.F., placé sous la présidence d'Eugène Deloncle, comprend tous les ténors de la Collaboration.

◆ **Jean Boissel (1891 - 1951) :**

Architecte, c'est un personnage sans envergure qui a perdu un œil au combat pendant la première guerre mondiale. En 1933 il fonde les Croix-de-Sang pour tenter de rivaliser avec les Croix-de-Feu du

colonel De la Rocque. En 1936 il fonde une « Ligue antijuive universelle » et en 1940, après la défaite, un fantomatique « Front franc » soutenu par l'ambassadeur allemand Abetz qui y voit un moyen d'affaiblir le trop puissant P.P.F. de Doriot. Arrêté en 1944, il est condamné à mort en 1946 puis sa peine est commuée en réclusion à perpétuité. Il meurt en prison en 1951.

◆ Marcel Bucard (1895 - 1946) :

Combattant courageux en 1914-1918 il fut quatre fois blessé et dix fois cité. Décoré par le futur maréchal Pétain en personne (ce dont il ne cessera de se vanter pendant la seconde guerre mondiale) il est en 1917 le plus jeune capitaine de l'armée française et le plus décoré. En 1925 il adhère au Faisceau de Georges Valois, premier mouvement fasciste français puis fonde le 29 septembre 1933 son propre mouvement, le Francisme, dissous en 1936 par Léon Blum et reconstitué en 1941. Malgré son style martial et son activisme, le Francisme, qui est stipendié par Mussolini, n'a qu'une faible audience. Bucard, qui ne peut s'entendre avec personne, se retire du Comité central de la L.V.F. dès le 9 juillet 1941. Arrêté en Italie en 1945 il est condamné à mort en février 1946 et fusillé le 19 mars au fort de Chatillon.

◆ Pierre Clémenti (1910 - 1982) :

Ouvrier métallurgiste puis journaliste sportif, il fonde au lendemain du 6 février 1934 le Parti Français National Communiste (c'était encore mieux que National Socialiste !). En 1942 (seul avec Doriot en 1941) il part pour le front de l'Est au sein du 1er bataillon de la L.V.F. avec le grade d'aspirant. Réfugié en 1944 en Allemagne puis en Italie il échappe aux recherches malgré une condamnation à mort par contumace en 1948. Il se livre en 1953 et est condamné à 5 ans de prison puis rapidement amnistié.

◆ Pierre Costantini (1889 - 1986) :

Officier d'aviation pendant la première guerre mondiale il est grièvement blessé. Après l'attaque anglaise sur Mers El Kébir, il déclare tout seul par voie d'affiches la guerre à l'Angleterre et en 1941 se déclare prêt à prendre la tête d'un corps aérien de la L.V.F., une idée que les Allemands ne pouvaient pas accepter. Réfugié à Sigmaringen à la Libération, il regagne la France en 1945, où il est arrêté puis jugé en 1952 mais, reconnu irresponsable à la suite d'exams psychiatriques, il est libéré et se retire dans sa Corse natale.

◆ Marcel Déat (1894 - 1955) :

Reçu à l'Ecole Normale Supérieure, il s'engage comme simple soldat en 1914 et finit la guerre comme capitaine décoré de la Légion d'Honneur. Élu député socialiste de la Marne en 1930, il cherche une conciliation avec l'Allemagne après l'arrivée au pouvoir d'Hitler qui l'inquiète. Opposé à Léon Blum dont il dénonce l'attentisme, avec 28 députés et 7 sénateurs « néo-socialistes » exclus en novembre 1933, il fonde le Parti Socialiste de France. Jusqu'alors antifasciste, Déat approuve les accords de Munich du 30 septembre 1938. Cette dérive pacifiste le conduit à son article retentissant publié dans L'œuvre du 4 mai 1939 : « Faut-il mourir pour Dantzig ? ». Après la défaite il tente en vain de convaincre le maréchal Pétain d'autoriser un parti unique dont il serait évidemment le chef. A la Libération il se réfugie en Italie où il meurt dans un couvent en 1955.

◆ Eugène Deloncle (1890 - 1944) :

Polytechnicien, sorti major de sa promotion du Génie maritime, il est grièvement blessé pendant la première guerre mondiale. Ensuite il effectue une brillante carrière aux Chantiers navals de Penhoët et participe au dessin des plans du paquebot Normandie. Membre de l'Action Française qu'il trouve vieillissante, il fonde en 1936 le Comité Secret d'Action Révolutionnaire (C.S.A.R.) communément appelé « La Cagoule ». Après la victoire du Front Populaire et le déclenchement de la Guerre d'Espagne il obtient le soutien de certains militaires de haut rang et de plusieurs grands patrons mais en 1937 la plupart d'entre eux, voyant la montée du danger allemand, se détournent de lui. Il réagit en faisant sauter le siège de la Confédération Générale du Patronat Français (C.G.P.F) avenue Pierre 1er de Serbie, le 11 septembre 1937 afin de faire croire à un attentat communiste. Deloncle est interpellé le 24 novembre 1937 mais il est libéré en 1939 à la déclaration de guerre et incorporé au service de renseignement de l'état-major de la Marine. Après la défaite de 1940 beaucoup de cagouleurs rejoignent la Résistance. Deloncle, avec quelques fidèles, fonde alors en septembre 1940 le Mouvement Social Révolutionnaire (M.S.R. – devise « aime et sers ») qui se dit fasciste et très critique à l'égard de Vichy ce qui lui vaut le soutien de l'ambassadeur allemand Abetz, toujours prompt à diviser les collaborationnistes français. Deloncle et Déat, qui ont en commun une aversion pour Doriot s'associent pour fonder ● ● ●



Fernand de Brinon

le R.N.P. mais se séparent en octobre 1941. Deloncle, évincé du M.S.R. en mai 1942, se consacre au Rassemblement National Populaire. Doutant de la victoire allemande, il se rapproche de l'amiral Canaris chef de l'Abwehr et antinazi convaincu. Il aurait alors participé à la préparation d'un complot contre Hitler. Des agents français du service de renseignement allemand SIPO- SD l'assassinent à son domicile parisien le 7 janvier 1944.

◆ **Jacques Doriot (1899 - 1945) :**

Ajusteur à l'âge de 17 ans dans une usine de Saint-Denis, il est mobilisé en 1917 et combat au Chemin des Dames puis à l'Armée d'Orient. Démobilisé en 1920 il adhère au Parti Communiste (S.F.I.C.) lors du congrès de Tours. Il est de toutes les luttes notamment celle contre la guerre du Rif. Élu député de Saint-Denis en 1924, il en devient maire en 1931. Il critique la ligne «classe contre classe» imposée par Staline et relayée en France par Thorez et prône une alliance avec les socialistes. Il est exclu le 27 juillet 1934 du P.C.F. qui peu après adopte la ligne de Front Populaire qui avait provoqué l'exclusion de Doriot. Dès lors il va vouer une haine inextinguible au communisme. Il fonde alors le 28 juin 1936 le Parti Populaire Français (P.P.F.) auquel adhèrent d'anciens communistes mais aussi des intellectuels de renom. Après la défaite de juin 1940 il se définit comme un «Homme du Maréchal» mais Pierre Laval, soutenu par Abetz, lui barrera la route du pouvoir. Ayant lancé dès le 22 juin 1941 l'idée de la L.V.F. il part pour le front de l'Est. Après le 6 juin 1944 il est présent en Normandie mais le 17 août 1944 il doit quitter Paris pour Nancy puis Neustadt (Allemagne). Il est tué le 22 février 1945 par un avion anglais sur une route allemande (voir l'article «Jacques Doriot : De la célébration de la Commune à celle de l'Allemagne nazie» Timbres Magazine N°231 - Mars 2021 - pages 44 à 51).

À côté du Comité central composé de politiques, existe un comité de patronage, présent en zone nord et en zone sud : il doit apporter une caution morale.

Parmi les personnalités qui le composent figurent :



Alfred Baudrillart

◆ **Fernand de Brinon (1885 - 1947) :**

Marqué par la première guerre mondiale pendant laquelle il sert comme lieutenant, il veut oeuvrer pour un rapprochement francoallemand mais il est séduit par le nazisme et réalise la première interview d'Hitler le 19 novembre 1933. Il fonde avec Abetz et Luchaire le Comité France-Allemagne, mais le fait d'avoir épousé une femme juive, Lisette Franck, ne freine en rien ses ardeurs pro-nazies. Ami de l'ambassadeur allemand Abetz, il est nommé par Laval Délégué général du gouvernement de Vichy en zone occupée avec rang d'ambassadeur (triste époque où pour la première et la dernière fois de notre Histoire on a connu un ambassadeur de France à Paris). Même si on a recours à lui dans des situations délicates, il est, écrit Marc Ferro «le plus constant, le plus acharné des collaborationnistes. Tout le monde à Vichy le considère comme un traître, un espion au sein du régime, celui qui en transmet tous les secrets à l'ennemi, en qui nul n'a confiance». Aux actualités cinématographiques on le voit dans toutes les inaugurations et banquets collaborationnistes. Surnommé «l'Archi-Traître», il gagne fin 1944 Sigmaringen où il préside la Délégation gouvernementale française. Arrêté en Italie en mai 1945, la Haute Cour de Justice le condamne en mars 1947 à la peine de mort. Il est fusillé au fort de Montrouge le 15 avril 1947.

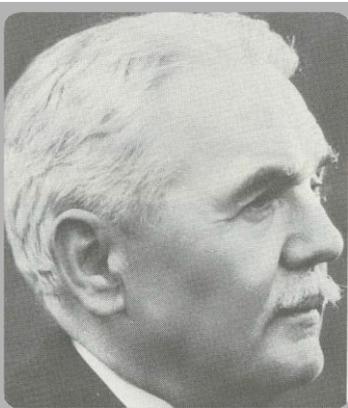
◆ **Alfred Baudrillart (1859 - 1942) :**

Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure et agrégé d'Histoire, il est cardinal et recteur de l'Institut catholique de Paris. Il est antinazi mais aussi anticommuniste. Apportant son soutien au maréchal Pétain, il voit dans les volontaires de L.V.F. les «croisés du 20^{ème} siècle» et affirme «qu'entre christianisme et communisme il ne peut y avoir d'alliance, de pacte, de compromis».

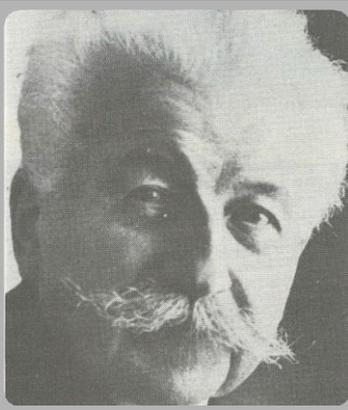
◆ **Gabriel Cognacq (La Samaritaine), :** Président de l'Entraide d'Hiver.

◆ **Georges Claude (1870 - 1960) :**

Physicien inventeur du procédé de liquéfaction de l'oxygène et membre de l'Académie des Sciences. D'abord germanophobe il finit par comparer Hitler à Napoléon dans ses conférences et interventions à la radio. Condamné à la réclusion à perpétuité, il est libéré le 2 janvier 1950 en raison de son âge.



Georges Claude



Auguste Lumière

◆ **Auguste Lumière**, inventeur avec son frère Louis du cinématographe en 1894, il est comme lui membre de l'Académie des Sciences. Tous deux sont proches du P.P.F. et décorés de la Francisque. Mondialement connus, ils ne sont guère inquiétés à la Libération et en 1955, en pleine période de réconciliation d'après-guerre, ils sont honorés par un timbre à leur effigie à l'occasion du 60ème anniversaire du cinéma (YT n°1033) mais en 1994 les temps ont changé et la Banque de France, qui a commencé à faire imprimer un nouveau billet de banque à leur effigie pour le centenaire du cinéma, voit cette émission annulée et remplacée par un billet de 500 F. à l'effigie de Marie Curie.

◆ **Abel Hermant (1862 - 1950) :**

Reçu premier à l'École Normale Supérieure, il fut d'abord un écrivain anglophile et germanophobe. Dans le Figaro du 16 mai 1940 il affirme encore son mépris de l'Allemagne mais après la défaite il opère un brusque revirement et se rapproche du groupe Collaboration. Agé de 83 ans, il est condamné le 15 décembre 1945 aux travaux forcés à perpétuité mais bénéficie d'une grâce médicale.

◆ **Abel Bonnard (1883 - 1968) :**

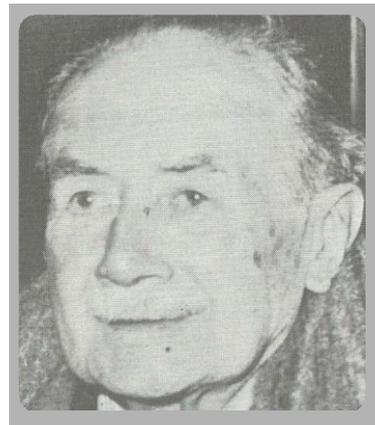
Cet écrivain mondain élu à l'Académie Française en 1932 est tardivement touché par la politique lorsqu'il publie au lendemain du 6 février 1934 son ouvrage «Les modérés», où il ne fait pas mystère de son adhésion au nazisme. Pendant l'Occupation il écrit dans les journaux La Gerbe et Je suis Partout ainsi que dans la Nouvelle Revue Française de Drieu la Rochelle. Presqu'aussi haï par Vichy que par la Résistance, ses orientations politiques et ses moeurs lui valent le surnom de «Gestapette». Nommé ministre de l'Éducation Nationale par Pierre Laval le 18 avril 1942 au grand dam du maréchal Pétain qui admettait mal de voir confier la jeunesse française à un tel personnage. Délaissant son ministère où il crée toutefois à la Sorbonne deux chaires d'antisémitisme, il continue sa vie mondaine et précieuse. Fin 1944 il se réfugie à Sigmaringen puis en Espagne. Exclu de l'Académie Française, il est condamné à mort par contumace par la Haute Cour de Justice, puis sa peine est commuée en 10 ans de bannissement et il meurt à Madrid.

◆ **Paul Chack (1876 - 1945) :**

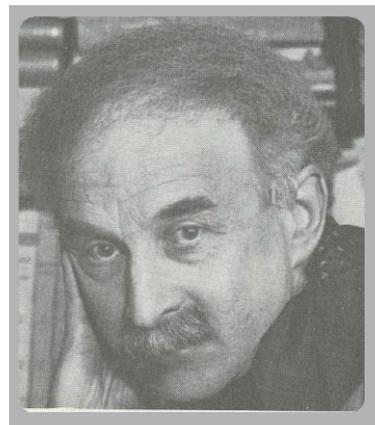
Officier de marine et écrivain il dirige le Service Historique de la Marine en 1934. En 1937 il participe à la défense des cagouleurs emprisonnés puis se rapproche du P.P.F. Anglophobe comme bien des marins français, il se radicalise après Mers-El-Kebir et accepte de présider le Comité d'action antibolchevique dès sa création en 1941, s'attirant ainsi des haines inexpiables. Croyant jusqu'au bout dans la victoire de l'Allemagne, il est jugé, condamné à mort le 18 décembre 1944 et fusillé au fort de Montrouge le 9 janvier 1945.

◆ **Alphonse de Chateaubriant (1877 - 1951) :**

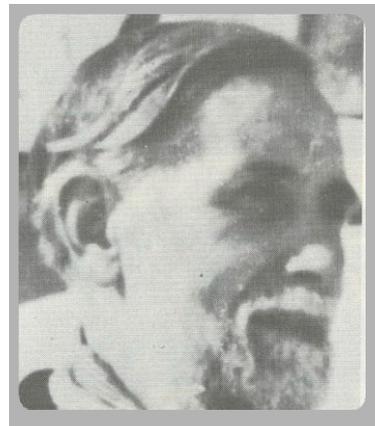
Prix Goncourt en 1911, il est écoeuré par la Grande Guerre vécue au sein d'une ambulance de première ligne. Voyageant en Allemagne il se persuade que le national-socialisme annonce un renouveau européen, médiéval et chrétien, qu'il exprime dans un livre «La Gerbe des Forces» qui fait scandale en 1937. Après la défaite, à la demande d'Abetz, il lance l'hebdomadaire La Gerbe où il réaffirme le caractère chrétien de la croisade hitlérienne. Réfugié en 1944 en Allemagne puis au Tyrol sous un faux nom (Dieter Wolf), il est condamné à mort par contumace le 25 octobre 1948 et meurt à Kitzbühel le 2 mai 1951. Les autres composantes de la L.V.F. sont des services administratifs, sociaux et de propagande hypertrophiés et, bien entendu, sur le front de l'Est, les combattants qui vont former le 638ème régiment renforcé de la Wehrmacht. Les Allemands ont décidé de limiter l'effectif de la L.V.F. à 15.000 hommes mais le 26 août 1941 les volontaires qui se présentent à la caserne Borgnis-Desbordes à Versailles ne sont que 5.000 alors que l'enthousiaste ambassadeur allemand Abetz en avait espéré 80.000.



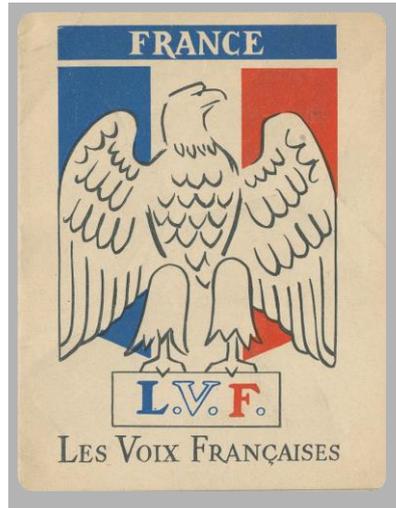
Abel Hermant



Abel Bonnard



Alphonse de Chateaubriant



Papillon et brochure avec variation sur les initiales de la L.V.F.

Tous les âges, tous les milieux sont représentés : des ouvriers, des pompiers, des facteurs, quatre officiers de carrière, des représentants de la plus authentique noblesse, des clochards voyant là une occasion de sortir de leur misère. Certains sont convaincus que la guerre sera terminée quand ils arriveront en Russie.

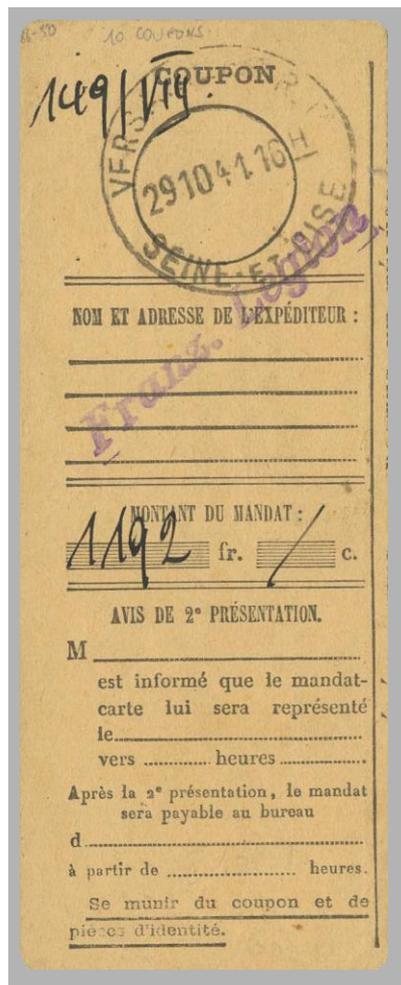
On trouve même quelques anciens des Brigades Internationales de la Guerre d'Espagne qui ont dérivé du communisme au fascisme via le P.P.F. Idéalistes et politiques forment quand même 50% des effectifs et le « Grand Jacques », présent sur le front de l'Est, cherche à « doriotiser » au maximum la L.V.F.

La solde est de 20 francs par jour plus une indemnité familiale mensuelle de 1200 francs versée au Crédit Lyonnais de Versailles.

Obéissant aux ordres d'Hitler qui voulait que la L.V.F. ait un effectif modeste, les trois médecins allemands de la commission d'incorporation font preuve d'une sévérité qui confine au sabotage et, comme par hasard, 80% des membres du P.P.F. sont reconnus inaptes.

Voile aux poumons, varices, acuité visuelle insuffisante, tous les prétextes sont bons pour éliminer des candidats, mais le plus utilisé est celui des caries dentaires. Le premier jour, sur 1679 volontaires, 800 sont évincés dont 707 à cause de leur dentition.

Le 27 août 1941 a lieu la première prise d'armes dans la cour de la caserne Borgnis-Desbordes, seul lieu de zone occupée où le drapeau tricolore est autorisé, quand des coups de feu éclatent : un jeune résistant isolé, Paul Collette, blesse sérieusement Marcel Déat, le commandant Dury et un légionnaire, tandis que Laval, qu'il visait plus particulièrement, n'est que plus légèrement blessé.



Talon de mandat de l'indemnité familiale mensuelle de 1200 F. Il s'agit ici du légionnaire M. Morice pour octobre 1941. On note la griffe violette «Franzosische Legion».



Pochette de la série de 12 cartes postales éditée par la L.V.F. La légion belge Wallonie de Léon Degrelle et la division espagnole Azul feront de même. L'écusson tricolore figurait sur la manche droite de l'uniforme allemand des soldats de la L.V.F.

Le départ pour le front de l'Est et les premiers combats

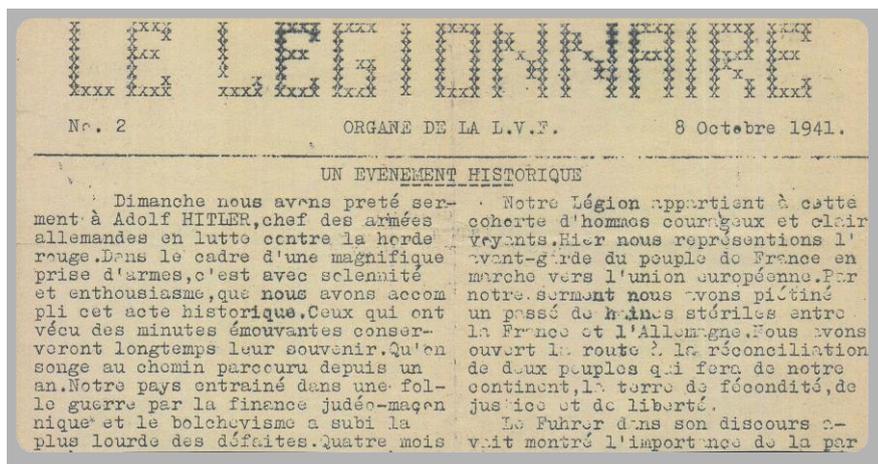
Le 4 septembre 1941 à l'aube a lieu le départ du premier contingent à la gare de Versailles : 25 officiers et 803 sous-officiers parmi lesquels Doriot et Clementi. La colonne parcourt la rue des Etats Généraux, escortée par des feldgendarmes pour prévenir toute manifestation hostile, voire un attentat.

Le 8 septembre 1941 les 2 bataillons de la L.V.F. arrivent au camp de Deba, au sud de Varsovie. Ils ont une première désillusion : ils combattront sous l'uniforme allemand (avec un écusson tricolore sur la manche droite) puisque la France n'est pas en guerre avec l'U.R.S.S.

213 instructeurs allemands assurent la formation des Français.

Le 5 octobre 1941, sous le commandement du colonel Labonne, officier de salon et ancien attaché militaire à Ankara, la L.V.F. prête serment à Hitler.

Le sergent Jacques Doriot qui ambitionne de transformer la L.V.F. en armée de coup d'état afin de marcher plus tard sur Vichy, en est en fait le véritable chef politique.



Rarissime bulletin ronéotypé de la L.V.F. sur le front de l'Est.

Le 30 octobre 1941 la L.V.F. prend la route pour la capitale de l'U.R.S.S. car depuis deux mois a été déclenchée l'opération Typhon visant à prendre Moscou en tenaille et provoquer sa chute. Hitler avait prévu de raser la ville et de la remplacer par un lac artificiel ...

L'offensive s'enlise d'abord dans la boue. La L.V.F. emprunte l'itinéraire Radom – Varsovie – Brest Litovsk – Minsk – Borissov – Orcha – Smolensk. Puis elle gagne Viazma à pied, empruntant la route naguère suivie par la Grande Armée. Les gelées apparaissent et les routes, de fondrières se transforment en patinoires, tandis que le froid atteint moins 20 degrés. Puis c'est la dernière étape : Viazma – Majaisk par moins 25 degrés. Les 1er et 2ème bataillons prennent position devant le village de Djukovo à 62 kilomètres de Moscou. Mal soutenu par l'artillerie allemande qui a déclenché son tir avec deux heures de retard, le 1er bataillon de la L.V.F. est accueilli par un feu d'enfer. Il tient par moins 40 degrés mais il est décimé et les 2 bataillons sont relevés par un régiment de la 7ème division bavaroise le 7 décembre. Des 1.500 hommes engagés il n'en reste que 370. Les survivants se replient sur Viazma, la Pologne ou regagnent directement Versailles.

La L. V.F. ne renaitra de ses cendres qu'au printemps 1942 avec la création d'un 3ème bataillon de 800 hommes à partir des rescapés de Djukovo et de nouveaux renforts.



● ● ● **Désormais les Allemands n'emploieront plus la L.V.F. que dans la lutte contre les partisans et la surveillance des voies de communication.**

Photo de presse : « Le 1^{er} décembre à Paris, dans l'Eglise Notre-Dame des Victoires, une messe a été dite à la mémoire des Légionnaires tombés dans les premiers combats de la L.V.F. en novembre-décembre 1941 ».

◆ **1.** Commandant Poisson, chargé du recrutement d'un bataillon d'étrangers et nord-africains (au premier plan, en uniforme allemand).

◆ **2.** M. Westrich, conseiller allemand chargé des questions L.V.F. à l'ambassade d'Allemagne (en noir au premier plan à droite avec un chapeau).

◆ **3.** Général Pinsard, membre du Comité central de la L.V.F. (on distingue sa tête, avec un chapeau mou à gauche du Sonderführer Poliga (N°6). As de la guerre 14-18 (20 victoires) cet aviateur, inspecteur général de la L.V.F. est condamné aux travaux forcés à perpétuité à la Libération puis gracié en 1947.

◆ **4.** Colonel Dufour, secrétaire général de la L.V.F. (au fond, on distingue sa tête derrière le commandant Poisson). 5. Mazella, chargé de la propagande cinématographique en chemise blanche, au premier plan à gauche).

◆ **6.** Sonderführer Z. Poliga, interprète au Deutscher Sonderstab (au second plan, de dos, en uniforme allemand).

◆ **7.** Légionnaire Faure, employé à l'inspection générale de la L.V.F. (en chemise blanche, au 3^{ème} rang à gauche).

Un mode de financement original : la philatélie

Comme on l'a vu, si les combattants étaient pris en charge par la Wehrmacht, la L.V.F. était régie sous le statut d'association Loi de 1901 et ne recevait aucune aide du gouvernement de Vichy. La L.V.F. allait donc devoir se débrouiller seule pour ses activités en France.

Outre les dons spontanés de certains collaborationnistes, on recourt au système traditionnel des quêtes et démarchages.

Un autre mode de financement est imaginé car la L.V.F. a la chance de posséder parmi ses cadres un ancien négociant en timbres-poste, le commandant Bachelet.

Il est placé sous les ordres du commandant Demessine, Directeur de la Propagande. Demessine, arrêté à la Libération sera condamné à mort et fusillé à Versailles en mars 1945.

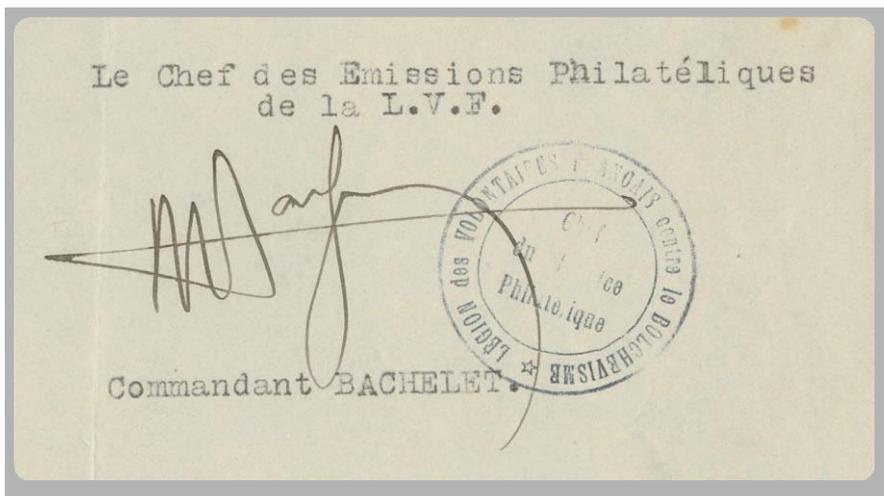
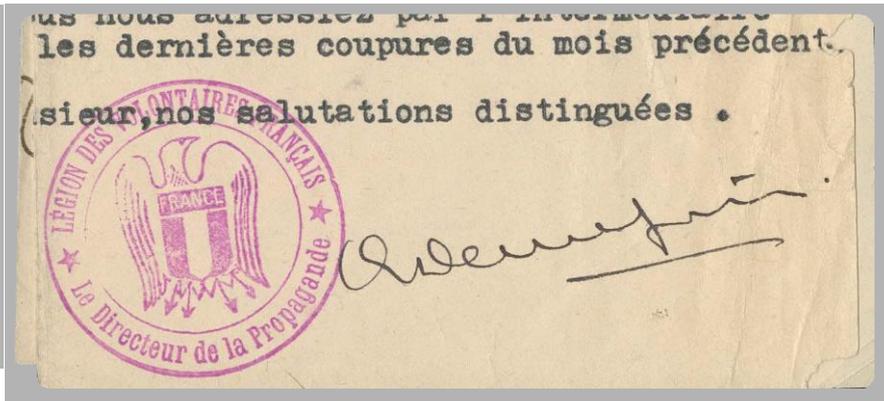
Les services philatéliques de la L.V.F. sont situés à son siège, au 19 rue Saint-Georges (à ne pas confondre avec le Comité Central, 12 rue Auber) et possèdent leur papier à lettres et leur cachet.



Les démarcheurs de la L.V.F. contactent les entreprises pour obtenir des subsides, au besoin en utilisant des menaces voilées, genre « il est de votre intérêt de soutenir l'avènement du nouvel ordre européen ». Beaucoup d'entreprises s'assurent leur tranquillité par un versement symbolique, comme ici 100 francs versés par le laboratoire pharmaceutique Famel.

Les obstacles philatéliques de la franchise militaire

La L.V.F. décide l'émission d'un bloc-feuillet « F.M. » vendu 100 francs au profit des oeuvres sociales de la Légion (à ce sujet un premier obstacle surgit puisque toutes les surtaxes doivent être en principe versées au Secours National, mais ce dernier, considérant qu'il s'agit d'une émission privée, déclare se



Première esquisse du bloc de l'ours. Elle porte la mention « FM » qui sera catégoriquement rejetée par la Poste qui ne veut surtout pas qu'on la confonde avec une émission officielle.

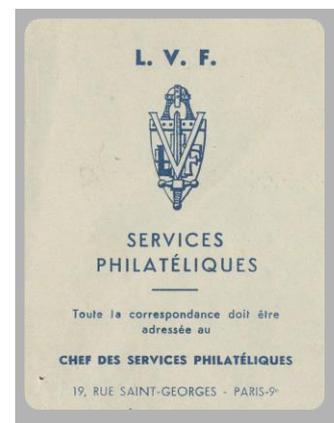
désintéresser de la question).

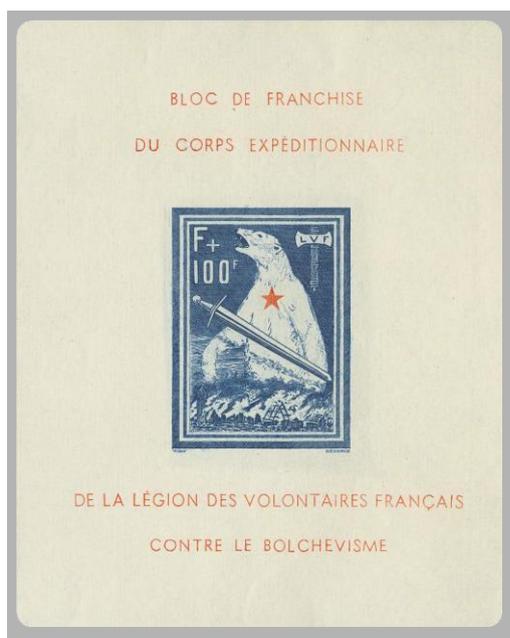
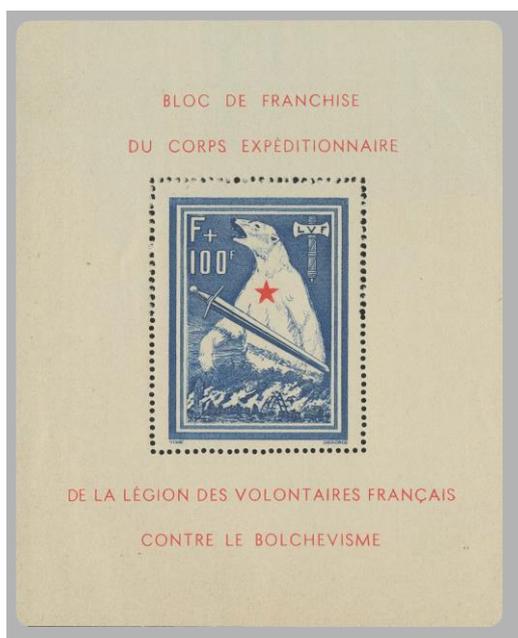
Avant l'émission du bloc, la maquette qui a été présentée à la Poste portait la mention « FM » (Franchise Militaire).

Or, il avait été décidé que les volontaires de la Légion française contre le bolchevisme bénéficieraient des dispositions du décret du 18 avril 1939 relatif à l'admission en franchise des correspondances des militaires en campagne. En conséquence, les lettres simples, c'est-à-dire ne pesant pas plus de 20 g. ainsi que les cartes postales provenant ou à l'adresse des légionnaires étaient admises à circuler en franchise par la poste.

La franchise résulte soit du libellé de l'adresse du militaire destinataire, soit de l'application du cachet de l'unité à laquelle appartient l'expéditeur, selon que les lettres sont à destination ou émanent des militaires de la Légion.

Donc la mention « F.M. », inutile et pouvant faire croire à une émission de





L'acompte ainsi versé viendra en déduction du règlement lors de la répartition de l'émission.

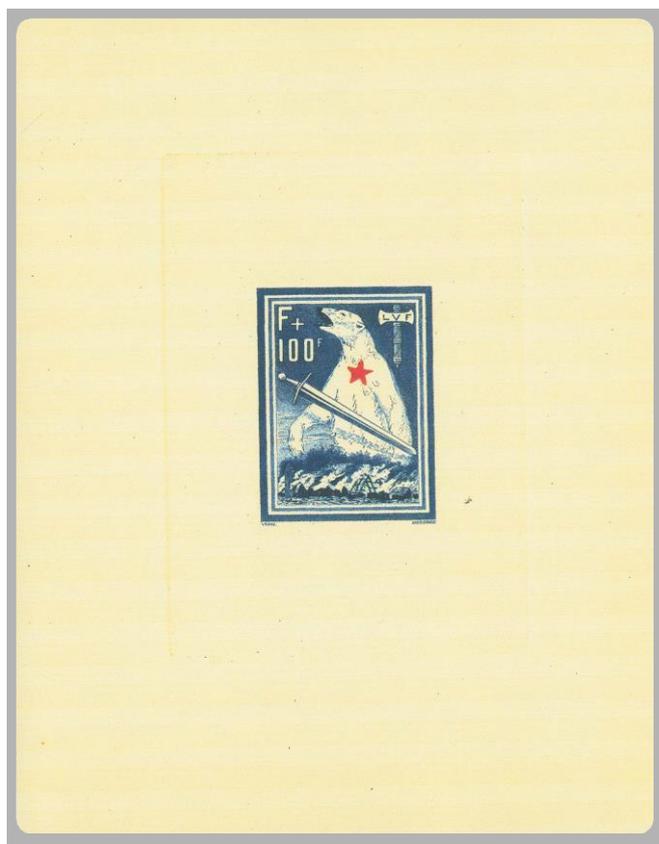
Article 6 - Les négociants en timbres-poste, établis en France, peuvent souscrire dans les conditions fixées à l'article 5, dès à présent et jusqu'au 4 octobre 1941, en mentionnant le numéro d'inscription au registre du commerce et en utilisant de préférence du papier commercial. Au cas où l'importance des souscriptions ne permettrait pas la satisfaction intégrale des demandes, il sera tenu compte dans la répartition :

- ◆ de la date de l'arrivée en France
- ◆ de l'ancienneté de la patente
- ◆ de la date de la souscription
- ◆ des services rendus à la France ou à la philatélie

Article 7 - Les souscriptions seront reçues au siège de la Légion 12, rue Auber, Paris 9e. Elles pourront également y être adressées avec mention en haut de l'enveloppe des mots «souscription philatélique».

Article 8 - A partir du 4 octobre, les négociants pourront retirer leurs cartes de souscription au siège de la Légion. Passé cette date, elles seront adressées aux destinataires par la poste.

Article 10 - Les cartes de souscription seront valables jusqu'au 30 octobre, date à laquelle les blocs non retirés deviendront disponibles.



Épreuve de luxe

Article 11 - La distribution des blocs aux philatélistes commencera le 31 octobre, à 9 heures du matin, 12 rue Auber et se continuera jusqu'à épuisement. Les personnes âgées de moins de 16 ans ne seront pas admises aux guichets.

Article 12 - Les souscripteurs s'engagent à respecter les clauses du contrat et à accepter le nombre de blocs qui leur aura été attribué par une répartition équitable.

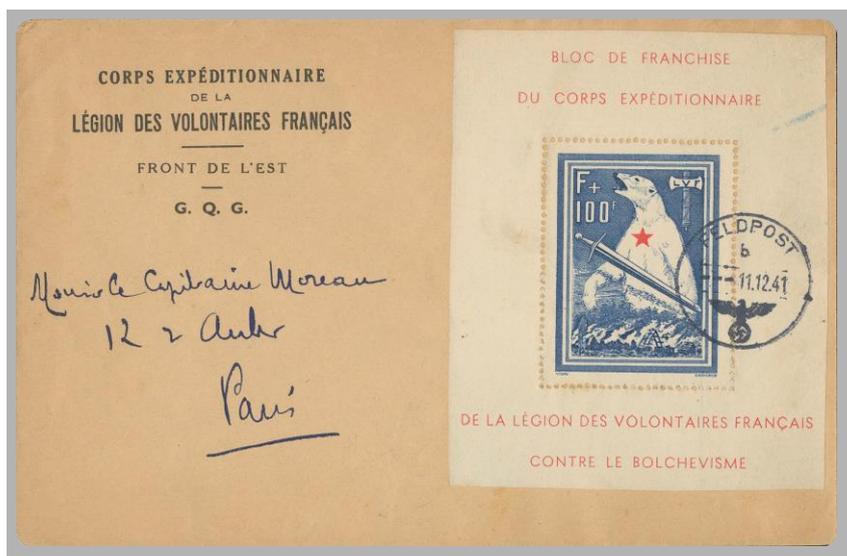


Photo DR

La poste française ayant fait remarquer que le bloc de l'Ours n'est qu'une simple vignette ne pouvant pas recevoir d'oblitération française et relevant de la Feldpost allemande, la L.V.F. fait réaliser quelques enveloppes témoins où le bloc feuillet est oblitéré par la Feldpost de Paris, ce qui vise à donner un certain caractère postal au bloc. Une lettre semblable est reproduite fin 1941 à la page 63 de l'Echo de la Timbrologie pour tenter de légitimer son caractère philatélique et postal. Le Comité central de la L.V.F. illustre la pièce d'un commentaire affirmant que les émissions de la Légion « sont indubitablement officielles et présentent ainsi, non seulement un intérêt historique de premier ordre mais une valeur philatélique indiscutable ». Le Comité central ajoute qu'oblitéré à l'aide du cachet à date « Feldpost », « que les autorités allemandes ne mettent pas à la légère, il est une preuve péremptoire de la légitimité de notre prise de position ». Pour appuyer ce texte Fernand de Brinon y ajoute un commentaire qui va évidemment dans le même sens. L'Echo de la Timbrologie, qui voit d'un mauvais oeil cette émission, publie les communiqués mais s'abstient de tout commentaire.

Une mise en vente chaotique

Comme on l'a vu 25.000 blocs de l'Ours devaient être mis en vente par souscription en octobre 1941, les 5.000 restants étant vendus directement au public à partir du dimanche 31 octobre dans les locaux de la L.V.F., 12 rue Auber. 92.000 demandes de souscription ayant été reçues pour 25.000 blocs disponibles, la mise en vente des 5.000 blocs réservés au public risquait d'être houleuse

Plusieurs jours à l'avance des chambres avaient été retenues dans tous les hôtels avoisinant les locaux de la L.V.F. situés au 12 rue Auber. Alors que la vente du bloc-feuille devait commencer à 8 heures du matin, une file se format dans la rue des Mathurins, côté rue Auber, puis atteignait la rue Scribe et ne prenait fin qu'à la place Charles-Garnier, devant l'Opéra.

Le service d'ordre de la L.V.F. estimait la foule à 10.000 personnes, alors que le nombre de blocs disponibles à la vente au public n'était que de 5.000. ● ● ●

La police, prévenue depuis plusieurs jours des risques de trouble à l'ordre public, dépêcha un nombre important d'agents sous les ordres d'un commissaire. Un barrage cycliste était établi à l'angle de la rue Scribe et de la rue des Mathurins. Le dimanche la police put maintenir la foule agitée par moments de remous et de clameurs, mais le lundi, il y eut « des incidents regrettables et des réclamations, dont certaines très justifiées » lorsque le public constata que le bloc de l'Ours était épuisé.

Comment utiliser le bloc de l'Ours sur le courrier

Le Secrétaire d'État aux Communications Jean Berthelot fait savoir le 6 décembre 1941 à l'amiral Darlan, Vice-Président du Conseil que « ces émissions de vignettes, qui n'ont aucun caractère postal, ne sont pas sans jeter quelque trouble dans l'esprit des philatélistes ».

Il avance plusieurs arguments pour interdire l'usage du bloc de l'Ours sur le courrier au départ de la France : ce ne sont que des vignettes sans pouvoir d'affranchissement, elles sont inutiles puisque les soldats de la L.V.F. disposent déjà de la franchise postale dans les deux sens France-Russie et Russie-France et, de plus, cette émission « présenterait le grave inconvénient d'inciter les personnes ayant acheté cette figurine à l'utiliser dans un but philatélique notamment pour l'affranchissement des objets de correspondance du régime international ; certains pays étrangers pourraient élever des objections qu'il importe, à mon avis, de ne pas provoquer ».

Par exemple, les relations postales de la zone libre avec la Grande-Bretagne, pays en guerre avec l'Allemagne, étant maintenues, la présence d'un bloc de l'Ours sur une lettre pour Londres pourrait être fâcheuse. La demande de Jean Berthelot fut manifestement exaucée puisqu'à ce jour aucun bloc de l'Ours oblitéré en France n'a été rencontré.

Le bloc de l'Ours par contre était utilisable sur le front de l'Est, dans le sens Russie-France puisque cela dépendait de la Feldpost allemande qui apposait sans problème son timbre à date « Feldpost » sur les blocs. Mais il restait une difficulté : comment être sûr de faire parvenir sur le front de l'Est les blocs à oblitérer ? Un philatéliste d'Angers,



M.B. écrit au commandant Bachelet qui lui répond personnellement :

« Nous reconnaissons, effectivement, que les collectionneurs qui ont envoyé à des Légionnaires diverses enveloppes destinées à l'affranchissement sur le front de l'Est, en ont reçu quelques-unes. Mais l'expérience est excessivement dangereuse, parce que les lettres militaires ne peuvent partir en envoi recommandé ; de ce fait, la plupart des plis sont retenus en cours de route, en raison même de leur intérêt. C'est la raison pour laquelle des émissions de la Légion sont très recherchées lorsqu'elles sont oblitérées sur l'enveloppe. C'est un risque à courir et, quelle que soit la chance que vous ayez, vous devez tablez sur une perte énorme en cours d'expédition. Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs ».

Ces aléas expliquent que les dates d'oblitération rencontrées sur les quelques blocs de l'Ours utilisés sur le front de l'Est s'évalent jusqu'en 1943.



Lettre du Mouvement Social Révolutionnaire (M.S.R.) d'Eugène Deloncle revêtue du bloc de l'Ours oblitéré du cachet à date « Feldpost » de Paris. De Brinon précise dans sa lettre du 11 novembre 1941 que « Les autorités allemandes ont légitimé ces émissions par l'application sur les plis qui portaient ces effigies (sic) du cachet Feldpost à date et officiel. Ces émissions jouissent donc d'un usage postal régulier, officiel au corps expéditionnaire ».

La délicate question de la cotation dans les catalogues

Dans son règlement de mise en vente, rédigé en septembre 1941, le commandant Bachelet affirma - un peu rapidement - que le bloc de l'ours présentait toutes les garanties assurant sa cotation :

« **Article 2** - Ces émissions, autorisées, présenteront le caractère nettement officiel nécessaire à leur valorisation, et, comme telles, seront cotées sur les différents catalogues. Réservées exclusivement à la correspondance des Légionnaires, elles constitueront, dans l'avenir, une collection historique du plus haut intérêt, sans préjudice d'une rareté assurée par des tirages limités ».

Le 10 septembre, Bachelet vint présenter le règlement à Théodore Champion, 13 rue Drouot, qui assurait le catalogage et la cotation dans le catalogue *Yvert et Tellier*.

Théodore Champion eut alors une réaction à laquelle ne s'attendait sûrement pas Bachelet :

« Après en avoir pris connaissance, je fis remarquer à M. Bachelet qu'il ne me semblait pas que ces vignettes puissent être considérées comme des timbres-poste et cataloguées comme tels puisque l'Administration des P.T.T. était étrangère à leur émission et que d'ailleurs, les légionnaires bénéficiaient de la franchise

postale et n'avaient aucun timbre à apposer sur leurs correspondances.

M. Bachelet me répondit alors que l'émission était aussi officielle que si les timbres avaient été émis par les P.T.T. puisqu'elles étaient approuvées par les autorités d'occupation ainsi que par la Délégation Générale du Gouvernement Français dans les territoires occupés, et que d'ailleurs si la chose était nécessaire, il se chargeait d'obtenir la reconnaissance de ces timbres par l'Administration des P.T.T.

Dans ces conditions, je pris une souscription de ces blocs de 1 F + 100 F. pour mes clients abonnés aux nouveautés, mais en quantité très inférieure à mes besoins habituels, tout en faisant les plus expresses réserves sur la question de les cataloguer ».

Évidemment cette attitude déplut au commandant Bachelet qui en référa aux dirigeants de la L.V.F. et dès le lendemain Théodore Champion reçut une lettre d'Eugène Deloncle, Président du Comité central de la L.V.F. et du colonel Amidieu du Clos, Trésorier général.

Dans cette lettre, qui se termine par les premières menaces voilées, ils invoquent le droit qu'ils se sont attribués d'émettre des timbres ainsi qu'un prétendu soutien du maréchal Pétain, qu'ils n'obtiendront que deux mois plus tard, grâce à l'insistance de Fernand de Brinon. Ils font peu de cas du Ministère des P.T.T., pourtant officiellement seul habilité à émettre des timbres. La L.V.F. est encore bien bonne de l'en informer « par déférence ».

« Monsieur,

Faisant suite à l'entretien que vous avez bien voulu accorder à M. Bachelet, le 10 courant, nous croyons utile de vous fournir tous les éléments d'appréciation nécessaires à vous éclairer quant à la cotation des émissions philatéliques décidées par le Comité Central de la Légion des Volontaires Français.

1°) Ces émissions, exclusivement de bienfaisance, sont destinées à la correspondance des Légionnaires en Russie et, de ce fait, ne dépendent pas directement du Ministère des Postes. En effet, le Commandant du Corps Expéditionnaire a toute qualité pour décider de l'emploi d'un timbre F.M., les correspondances jouissant officiellement de la franchise militaire.

2°) Elles n'émanent pas d'un particulier mais du Comité Central de la Légion, composé de notabilités militaires et civiles, et investi des

pouvoirs étendus par le Maréchal de France, chef de l'État. Elles présentent toutes les garanties désirables.

3°) Elles sont autorisées officiellement par M. De Brinon, seul représentant du Chef de l'État, ainsi que les autorités occupantes. Leur caractère officiel est, de ce fait, nettement établi.

4°) Cependant, par déférence, le Comité Central, a tenu à mettre le Ministère des Postes au courant de ces émissions. D'autre part, destinées aux oeuvres sociales de soldats français elles peuvent être ainsi considérées au même titre que les timbres de la Croisade espagnole, comme des émissions patriotiques et nous savons par avance que le grand catalogue philatélique de France n'aura garde de les mépriser.

Nous attendons l'accord total que vous donnerez à Monsieur Bachelet lors de sa prochaine visite et vous présentons, Monsieur, dans cette attente, l'expression de nos sentiments distingués ».

Théodore Champion ne se laissa pas démonter par les arguments et menaces de la L.V.F. Le 24 septembre il écrivit à M. Pignochet Directeur de la Poste et des Bâtiments au Secrétariat Général des P.T.T. à Paris :

« Pour faire figurer au catalogue que je publie chaque année, les nouveaux timbres qui paraissent, je cherche toujours à ce qu'en principe, ceux-ci soient reconnus et consacrés officiellement par les autorités postales des pays où ils sont émis, puisque ce catalogue ne comporte que des timbres-poste.

Je me trouve donc assez embarrassé au sujet de cette émission car si d'une part il s'agit d'une oeuvre de bienfaisance, d'autre part, de quelle manière l'Administration Postale considère-t-elle ces timbres ? ».

De son côté Ernest Dôle, Président de la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises, écrit une lettre dans le même sens.

Dès le lendemain, 25 septembre, arrive la réponse, sans ambiguïté, de l'Administration :

« Monsieur,
En réponse à votre lettre du 24 septembre courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'émission de vignettes de Bienfaisance par le « Comité Central de la Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme » n'a pas été faite à la diligence de l'Administration des Postes.



Lettre recommandée ayant réellement voyagé du front de l'Est vers la France. Le cachet rouge avec aigle du Feldpostnummer 03865A correspond à la 1^{ère} compagnie du 1^{er} bataillon de la L.V.F.

J'ajoute que ces vignettes ne peuvent, à aucun titre, être assimilées aux timbres-poste ».

La tension monte ...

Théodore Champion raconte :

« Dès lors ma décision était prise de ne pas cataloguer ni vendre ces timbres. La 1^{ère} émission, c'est-à-dire le bloc de F + 100 F. fut mise en vente au mois d'Octobre 1941 ; je n'en parlais pas dans mon « Bulletin Mensuel » qui donne la nomenclature de toutes les nouveautés parues au cours du mois.

J'eus alors à nouveau la visite de M. Bachelet auquel je montrai la lettre que j'avais reçue des P.T.T. en lui confirmant qu'il ne m'était pas possible de faire figurer au catalogue des timbres n'ayant aucun caractère postal, puisque l'Administration des P.T.T. déclarait elle-même que ces vignettes ne pouvaient « à aucun titre, être assimilées aux timbres-poste ».

Je lui exprimai en outre le profond regret que j'avais d'avoir acheté de tels timbres que je préférais brûler plutôt que de les vendre à mes clients dans des conditions semblables. M. Bachelet devint alors très violent et en me reprochant mon attitude vis-à-vis de la L.V.F. me déclara que l'on saurait bien m'obliger à céder ... ».



25 novembre 1941. Notice publiée dans le N°462 du bulletin Théodore Champion page 5 au titre de 3ème supplément à la 46ème édition du catalogue Yvert et Tellier 1942. La figurine ne comporte aucune cote, mais la mention «cette figurine n'a pas été émise par l'administration des Postes», deux choses que Bachelet ne voulait surtout pas et qui vont attiser sa colère et l'étendre à d'autres milieux collaborationnistes.



Dans l'édition 1943 (publiée en septembre 1942), Théodore Champion accepte de mettre une cote mais seulement en neuf, ce qui laissait entendre que cette vignette n'avait pas eu d'usage réel. Bachelet lui en fera le reproche.

Peu après Théodore Champion reçut une copie de la lettre de Fernand de Brinon défendant la validité des émissions de la L.V.F., adressée au chef d'état-major de la L.V.F. :

« Délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés.
L'ambassadeur de France
Paris, le 11 Novembre 1941.
Monsieur,
Vous m'avez demandé de vous confirmer les points suivants, et je me fais un devoir de le faire. Les émissions philatéliques de la Légion ont été portées à la connaissance des autorités françaises des deux zones, qui ont approuvé les objectifs.
Les autorités allemandes, dont dépend en Russie le corps expéditionnaire, ont légitimé ces émissions par l'application sur les plis qui portaient ces effigies (sic) du cachet FELD POST à date et officiel.
Ces émissions jouissent donc, sans avoir de pouvoir d'affranchissement supplémentaire à la franchise accordée aux Légionnaires, d'un usagE postal régulier, officiel au corps expéditionnaire. En vous transmettant cet ensemble de constatations, je vous prie, Monsieur le chef d'Etat-major, de recevoir l'expression de mes sentiments distinguée.
Signé : F. de Brinon »
Cette lettre faisait suite à un communiqué péremptoire du Comité central de la Ligue (sic) des Volontaires Français contre le bolchevisme dont voici un extrait :
« Notre conclusion sera brève et sincère.



Dans l'édition 1944 (publiée en septembre 1943), Théodore Champion accepte de donner une cote substantielle à l'oblitéré mais n'augmente pas celle du neuf, ce qui provoqua à nouveau le mécontentement de la L.V.F.

Le bloc émis par la L.V.F. présente toutes les garanties requises pour avoir une bonne place dans tous les catalogues philatéliques. Il est émis, non par un particulier, mais par un Comité composé de personnalités représentatives et accréditées auprès du Maréchal, chef de l'État. C'est dire que les lecteurs qui nous feront confiance nous remercieront un jour prochain de les avoir mis en garde contre les bobards et se féliciteront de nous avoir écoutés ».

L'Echo de la Timbrologie, qui a reçu les deux documents, les publie, mais sans aucun commentaire afin de ne pas alimenter la polémique.

« À la suite de cette lettre (NDLR : celle de De Brinon en date du 11 novembre 1941) qui officialisait et légitimait en quelque sorte cette émission et devant la pression accrue et les menaces voilées que je subissais et me laissaient entrevoir l'interdiction de mes publications, je me décidai à annoncer ce bloc dans mon « Bulletin Mensuel » du 25 novembre 1941. Je le fis toutefois sous une rubrique toute spéciale et en indiquant, par une note, qu'il ne s'agissait pas d'un timbre-poste, mais d'une simple vignette de bienfaisance émise par le Comité de la L.V.F. Les philatélistes étaient ainsi informés exactement du véritable caractère de cette émission.
Je dois ajouter que je ne lui donnai aucune cote au début malgré la pression exercée

sur moi ; je me suis vu contraint par la suite à lui en donner une au catalogue général, mais elle n'a jamais varié malgré toutes les sollicitations dont j'ai été l'objet pour qu'elle soit augmentée ».

Les collabos se déchainent

Cette affaire est suivie par la presse collaborationniste parisienne en particulier Paris-Midi et Le Cri du Peuple, quotidien du P.P.F. de Jacques Doriot. Le chroniqueur philatélique de Paris-Midi qui signe « Le Timbré » publie un premier article menaçant :

« Une étrange histoire de bloc.

Nous avons parlé de ce marchand de timbres qui promettait son concours à la Légion antibolchevique en cataloguant le bloc et qui, par ailleurs, répondait aux clients et aux vendeurs du dit bloc que cet article ne l'intéressait pas. Nous croyons savoir que l'article de « Paris-Midi » a produit ses fruits – le marchand en question vendrait maintenant le bloc. Il vient, en tous cas, de l'inscrire au supplément de son catalogue ... Mais sans indiquer de prix. C'est évidemment beaucoup plus simple. En tout cas, si ce marchand ne s'intéresse pas au bloc antibolchevique, pourquoi en a-t-il acheté ? Il paraît qu'il y a beaucoup de francs-maçons et de gaullistes parmi les marchands de timbres ... Faudra-t-il que nous nous occupions un peu d'eux pour faire cesser dans le milieu philatélique le sabotage de l'oeuvre du Maréchal ? ».

Peu après un nouvel article du « Timbré » paraît dans Paris-Midi du 14 novembre 1941 :

« Nous avons reçu une lettre de la Légion antibolchevique, laquelle nous informe très aimablement que l'éditeur d'un catalogue très connu a pris la décision de faire figurer la cote des timbres émis par la Légion. Signalons donc à nos amis de cette belle oeuvre que nous nous sommes présentés l'autre jour chez le marchand en question. Au bureau d'achats on nous a répondu : « Ça ne nous intéresse pas ». Et au bureau de vente : « Nous ne tenons pas cet article ». Sans commentaires. Mais que les légionnaires sachent bien que les saboteurs de leurs oeuvres de charité ne sont pas dans notre camp ».



À la libération

Après la Libération, Théodore Champion eut à se justifier sur la présence des émissions de la L.V.F. dans son catalogue. Il rédigea un mémorandum dont sont extraits une partie des éléments qui ont servi à rédiger cet article.

Il termina ainsi sa déposition :

« Dès la Libération : j'ai tenu à supprimer ces timbres du catalogue et quoique la partie concernant les timbres de France fut entièrement imprimée, nous n'avons pas hésité, Mrs Yvert et moi, à en réimprimer une autre ... libérée de ces émissions. Nous avons agi de même avec les émissions du même genre effectuées en Belgique ».

Théodore Champion était un grand philatéliste, un grand négociant et un patriote.

Depuis 1944, les passions se sont apaisées et le bloc de l'Ours figurant depuis longtemps dans les catalogues Thiaude, Cérés et Maury, il a été réintégré en 2003 dans le catalogue Yvert.

Bertrand Sinais
de l'Académie de Philatélie

Remerciements : à MM Jean Varga et Jean-Pierre Lallemand (Maison Théodore Champion) ainsi qu'à Madame Monika Nowacka (Musée de la Poste) et à M. Christian Marsanoux, expert auprès de la maison de vente aux enchères De Baecque.